

## AVIS DE CONCOURS

### **Avis de concours interne sur épreuves pour le recrutement de secrétaires médicaux de la fonction publique hospitalière**

NOR : SJS0840153V

Un concours interne sur épreuves aura lieu au centre hospitalier régional et universitaire de Lille (Nord), en application du 2° de l'article 20 du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 modifié, portant statuts particuliers des personnels administratifs de la fonction publique hospitalière, en vue de pourvoir vingt-cinq postes de secrétaire médical de la fonction publique hospitalière, vacants dans les établissements suivants :

- centre hospitalier de Roubaix : deux postes ;
- EPSM (établissement public de santé mentale) de Bailleul : un poste ;
- centre hospitalier de Dunkerque : un poste ;
- centre hospitalier de Tourcoing : un poste ;
- centre hospitalier de Douai : un poste ;
- centre hospitalier de Valenciennes : un poste ;
- centre hospitalier de Maubeuge : un poste ;
- centre hospitalier régional et universitaire de Lille : dix-sept postes.

Peuvent être candidats les fonctionnaires et agents des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986, de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à caractère administratif. Ils doivent être en fonctions et justifier de trois années au moins de services publics.

Les candidatures doivent être adressées, au plus tard dans le délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel*, par lettre recommandée (le cachet de la poste faisant foi), au directeur du centre hospitalier régional et universitaire de Lille, département des ressources humaines, 2, avenue Oscar-Lambret, 59037 Lille Cedex, auprès duquel peuvent être obtenus tous les renseignements complémentaires pour la constitution du dossier, les date et lieu du concours.